



Issou, le 1er février 2022

Le Maire à :

Madame Cécile Zammit-Popescu  
Présidente de GPSEO  
78440 AUBERGENVILLE

N/Réf : LG/RAL/013-2022

Objet : Prestation Eau

Madame la Présidente,

Je tiens par la présente à vous faire part du vif mécontentement des habitants de la commune d'Issou, mécontentement que je partage, suite à la passation d'un nouveau marché à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 concernant l'approvisionnement en eau, et dont la société SAUR, en lieu et place de Veolia, est le nouveau titulaire.

Ce mécontentement se manifeste à plusieurs niveaux. Tout d'abord, une communication fort tardive. Je n'ai moi-même reçu en tant que maire un bref courrier d'information, guère étayé, que le 30 décembre 2021. Les Issousois.e.s reçoivent quant à eux, pour les plus « chanceux » du moins, un courrier d'information depuis le 27 janvier !!! J'ai fait la remarque de cette tardive communication à vos services, il m'a été répondu de manière quelque peu cavalière que les intéressé.e.s n'avaient qu'à se rendre sur le site web de la CU-GPSEO le 4 janvier au matin pour obtenir des explications.

Par ailleurs, le relevé des compteurs a été effectué en pleine période de congés scolaires, les habitants n'ayant pu donner suite ont donc eu droit à une singulière estimation de leur consommation au 31 décembre 2021, ayant conduit à une surfacturation prélevée d'un montant avoisinant parfois 300 euros, dans un contexte inflationniste pesant de plus en plus sur les familles. Evidemment, nombre d'Issousois.e.s se retournent, dans un réflexe compréhensible, vers leur Maire, obligé de concéder une certaine impuissance devant une telle inertie administrative, ce qui ternit une nouvelle fois l'image des élus locaux, sans même évoquer celle de notre communauté urbaine.

Aussi, Madame la Présidente, vous ferai-je deux requêtes. Dans un premier temps, je vous prie d'intervenir auprès des prestataires concernées (SAUR et Veolia) afin de normaliser au plus vite cette situation.

Dans un deuxième temps, et je sais que cette question vous tient à cœur car vous en avez-vous-même subi les conséquences dans la commune dont vous êtes maire, je vous prie de bien vouloir faire également le nécessaire parmi les services de la communauté urbaine et auprès des prestataires concernés pour que, concernant des services de proximité aussi vitaux, de tels errements ne se reproduisent plus.

En tant que conseiller communautaire, je demeure bien évidemment ouvert à toute réflexion permettant d'aller en ce sens à l'occasion de votre présidence devenue effective le 20 janvier dernier.

Je vous prie de croire Madame la Présidente en ma meilleure considération.

Le Maire,



Lionel Giraud